

Les Quinze ont trouvé un compromis sur la mise en place du « conseil de l'euro »

Pour Dominique Strauss-Kahn, l'accord était « inespéré »

Après de laborieux débats, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne se sont mis d'accord, dans la soirée du vendredi 12 dé-

cembre, sur la manière d'articuler les relations entre les Etats qui, à partir du 1^{er} janvier 1999, participeront à l'euro et ceux qui resteront en

dehors de l'Union économique et monétaire. Ils ont décidé de créer un « conseil de l'euro », qui sera un organe informel et non décisionnel.

LUXEMBOURG

de notre envoyé spécial

Le compromis entre les Quinze, qui devait être finalisé samedi 13 décembre, prévoyait la création d'un « groupe informel euro » où les pays participant à la monnaie unique - les « in » - pourraient débattre des problèmes spécifiques la concernant. S'agit-il de « in » le droit de se concerter, les pays qui savent déjà qu'ils ne feront pas partie de la première vague de l'Union monétaire - la Grèce, parce qu'elle ne répond pas encore aux critères de Maastricht, la Grande-Bretagne, le Danemark et la Suède parce qu'ils ont voulu rester en dehors de l'entreprise - entendaient pouvoir être associés aux travaux du « groupe euro » chaque fois qu'ils le souhaiteraient. Le débat a opposé Tony Blair, le premier ministre britannique, à Jacques Chirac et

Lionel Jospin ainsi qu'au chancelier Kohl et à Jean-Luc Dehaene, le premier ministre belge.

M. Blair, qui s'est exprimé à plusieurs reprises « avec une certaine ténacité », selon Catherine Colonna, porte-parole de l'Élysée, souhaitait donner un caractère quasi automatique aux droits des « out » de s'associer aux travaux du « groupe euro ». Fallait-il qu'ils soient « invités » ou bien pouvaient-ils revendiquer eux-mêmes le droit d'être présents chaque fois qu'ils le jugeraient nécessaire ? La Commission de Bruxelles devrait-elle intervenir pour arbitrer en cas de divergences ?

C'est autour de ces questions que les Quinze ont discuté, les « in » rappelant régulièrement que, faute d'une solution à l'amiable - souhaitée par tous -, ils décideraient seuls la création de ce « groupe euro ».

Des projets de compromis ont circulé, notamment à l'initiative des Français et des Allemands mais aussi de Wim Kok, le premier ministre néerlandais. Quelques principes se dégagèrent. On rappela que seul le conseil Ecofin était compétent pour prendre des décisions et qu'on ne pouvait pas interdire aux « in » (ils seront sans doute onze) de délibérer seuls des problèmes spécifiques touchant la zone euro.

Le besoin de transparence fut souligné : les pays du club devraient, avant de se réunir, communiquer leur ordre du jour aux « out » afin de donner à ceux-ci la possibilité de marquer leur intérêt pour tel ou tel point. Mais les divergences persistaient : « Il ne faut pas que l'opinion publique ait l'impression que nous soyons exclus », avait dit M. Blair. A un moment, l'inter-

vention de Jacques Chirac prit la forme d'un rappel à l'ordre destiné aux Britanniques : la bonne volonté ne pouvait venir que d'un seul côté.

Plus tard dans la journée, Jean-Claude Juncker, le premier ministre luxembourgeois qui présidait les travaux, décida de prendre en main le dossier. Une intuition heureuse puisqu'un compromis fut finalement trouvé, suffisamment souple pour immédiatement prêter à des interprétations variées ! L'idée est que les pays participant à la monnaie unique seront autorisés à se concerter en présence de la commission sur la gestion de l'euro ; mais que les « out », dûment prévenus, pourront dire que tel ou tel point constitue « une question d'intérêt commun » et que celle-ci devrait alors être traitée par le conseil Ecofin. Le « groupe euro » se trouvait ainsi légitimé, accepté par les Quinze.

Mais la formule choisie pour ne pas exclure les « out » ne risquait-elle pas de priver de toute substance ? Dominique Strauss-Kahn, le ministre français des finances, qui a relevé que cet accord était « inespéré » il y a seulement trois semaines, est convaincu du contraire, expliquant qu'une demande britannique de porter un point sensible au niveau du conseil Ecofin n'empêcherait nullement les pays de l'euro d'en débattre au préalable de façon séparée. Ce compromis, imprécis, a quand même permis la création du « groupe euro ». Par prudence, les chefs d'Etat et de gouvernement ont néanmoins décidé de faire le point deux ans après l'entrée en vigueur de l'euro.

Philippe Lemaître

Boris Eltsine aurait eu un accident vasculaire cérébral

L'information donnée par une radio de Moscou, qui cite « une source médicale haut placée », a été officiellement démentie par le Kremlin

MOSCOU

de notre correspondant

Une information, aussitôt démentie par le Kremlin, sur un accident vasculaire cérébral subi par Boris Eltsine, hospitalisé depuis mercredi, a relancé les doutes sur les capacités du président à diriger le pays.

La radio Ekho Moskv (« Echo de Moscou »), citant « une source médicale haut placée », a affirmé, vendredi 12 décembre, que Boris Eltsine avait eu « un spasme violent des vaisseaux du cerveau, lié aux changements brutaux de temps, à un état de fatigue général et au surmenage ».

« Ensuite, a précisé cette source, s'est rajouté un refroidissement, mais la situation s'arrange maintenant. » Un porte-parole du Kremlin a répondu que Boris Eltsine « n'a pas souffert de ça », rappelant l'avis du concile des médecins publié vendredi, sur l'état de santé « satisfaisant » du président, qui a officiellement été victime d'une infection virale respiratoire.

Le porte-parole présidentiel, Sergueï Iastrjembski, a précisé de son côté que Boris Eltsine allait participer dimanche aux élections municipales de Moscou « en présence de journalistes », dans sa maison de repos médicalisée de Barvikha. C'est là aussi que le président avait voté en juillet 1996, devant les seules caméras du Kremlin, après une attaque cardiaque qui fut présentée comme une extinction de voix.

Cependant, contrairement au cardiologue Renat Aktchourine qui assurait jeudi que Boris Eltsine « devait avoir prochainement plusieurs rencontres de travail », M. Iastrjembski a souligné que le

président n'envisage aucune rencontre avec des responsables politiques russes ces prochains jours.

La télévision russe avait simplement diffusé jeudi de brefs extraits, muets, d'une rencontre de M. Eltsine avec le chef de son administration, présentée comme ayant eu lieu le même jour, dans le cadre du « travail » qu'il poursuivrait durant son repos prévu pour « dix à douze jours ».

« FACTEUR ÉNORME D'INSTABILITÉ »

Les autres médias russes n'ont pas évoqué l'hypothèse d'Ekho Moskv, vendredi, premier jour d'un pont férié marquant l'adoption de la Constitution de 1993. Mais un commentateur cité par l'Agence France-Presse a affirmé que M. Eltsine a « déjà eu des problèmes d'alimentation sanguine du cerveau ». « Cela expliquerait son incohérence ces derniers temps, en particulier à Stockholm, où ses problèmes intellectuels ont été flagrants », a précisé Andreï Piontkovski, estimant que l'état du président « ne peut plus radicalement s'arranger, ce qui est un facteur énorme d'instabilité politique ».

Des députés parlent auparavant d'« une manœuvre du Kremlin » pour reporter une table ronde entre Boris Eltsine et l'opposition, qui avait été programmée pour jeudi.

De leur côté, des journalistes ayant accompagné le président en Suède prévoyaient, avant même son hospitalisation, que ce dernier pourrait être mis quelque temps « à repos ».

Sophie Shihab

L'Europe et ses futurs nouveaux membres

LUXEMBOURG

de notre envoyé spécial

L'âpre marchandage auquel la Grande-Bretagne a contraint ses partenaires sur la gestion de la zone euro a relégué au second plan, vendredi 12 décembre, le lancement des négociations sur l'élargissement de l'Europe, qui ouvre pourtant un nouveau chapitre dans le développement de l'Union. Les chefs d'Etat et de gouvernement des dix Etats que les Quinze ont acceptés comme candidats à une future intégration, ainsi que les dirigeants de la partie grecque de Chypre, devaient déjeuner ensemble, samedi à Luxembourg, et participer ensuite à une séance de travail officielle avec le Conseil européen.

De ce rendez-vous, la grande absente était la Turquie. Si les Quinze continuent de la considérer officiellement comme un Etat « ayant vocation » à devenir un jour « européenne », elle demeure à l'écart. Le dîner des chefs de délégation, vendredi soir, a confirmé qu'une grande majorité des Européens n'étaient pas prêts à l'admettre dans la famille. Le président Chirac a néanmoins défendu, au cours du débat, la nécessité d'assurer « l'ancrage de la Turquie à l'Europe » pour garantir l'évolution de ce pays vers la démocratie.

Les Grecs ont maintenu leur hostilité. Ils se sont opposés au cours du dîner à ce que les Quinze invitent formellement la Turquie - sous réserve de certaines conditions préalables - à prendre part à une conférence réunissant tous les candidats à l'Union pour discuter, pendant la phase de pré-adhésion, des questions rele-

vant de la sécurité et de l'avenir politique du continent. La question devait être à nouveau débattue samedi matin. La présidence a préparé dans la nuit un texte soulignant que tous les pays associés à l'Union et « partageant ses objectifs internes et externes », s'engageant notamment à régler les différends par des moyens pacifiques, pourraient participer à la conférence.

NÉGOCIATIONS FORMELLES AU PRINTEMPS

Les Quinze ont en revanche facilement résolu, vendredi, le dilemme que leur posait l'ouverture, en 1998, de négociations avec une partie seulement des candidats à l'Union (les cinq, en dehors de Chypre, que la Commission a estimés les plus aptes à subir « à moyen terme » le choc de l'intégration). Une formule a été trouvée pour garantir qu'il s'agissait d'un « processus unique », selon le porte-parole de l'Élysée, Catherine Colonna.

Officiellement, ce processus s'ouvre avec tous les candidats. Des négociations formelles s'ouvriront au printemps, sous la présidence britannique, avec les pays les mieux préparés (Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Estonie), les cinq autres (Slovaquie, Roumanie, Bulgarie, Lituanie, Lettonie) étant admis à une phase de pré-négociations. Chaque pays sera traité en fonction des critères politiques et économiques fixés par la Commission. « Il n'y a pas de nouvelle ligne de séparation en Europe », a souligné le chancelier autrichien, Viktor Klima.

Henri de la Motte

Plus de trois cents personnes ont reçu du sang contaminé en Irlande

PRÈS de trois cents personnes ont, en Irlande, reçu un produit sanguin élaboré à partir des dons d'une personne décédée d'une forme de maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ) due à la consommation de viande bovine contaminée par l'agent de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la vache folle)...

Selon le ministère, 320 doses ont été distribuées et 268 ont été utilisées avant la décision, « par mesure de précaution », de retirer le produit. Le docteur Christopher Lee, un des responsables du traitement des hémophiles britanniques, exposait dans les colonnes de l'hebdomadaire médical britannique The Lancet (du 6 décembre) toutes les craintes que l'on pouvait nourrir quant à la transmission de la maladie via les produits d'origine sanguine.

Jean-Yves Nau

L'Union européenne va s'élargir à l'Est

15.12.97

Les Quinze engageront des négociations au printemps 1998 avec cinq pays ex-communistes d'Europe centrale et orientale ainsi qu'avec Chypre. Selon Tony Blair, les six mois à venir seront « un grand moment pour l'Europe »

Lors de leur sommet qui s'est achevé samedi 13 décembre à Luxembourg, les chefs d'Etat et de gouvernement des quinze pays membres de l'Union européenne ont lancé l'extension de l'Union à l'Est. Les négocia-

tions d'adhésion avec, dans un premier temps, six pays (Pologne, Hongrie, République tchèque, Estonie, Slovaquie et Chypre) s'ouvriront au printemps 1998 dans le cadre de conférences intergouvernementales bilatérales.

Les autres Etats candidats, moins bien préparés économiquement et politiquement, n'en seront pas exclus pour autant et seront invités à participer à une « conférence européenne ». La Turquie, restée à l'écart, a

annoncé son intention de suspendre le dialogue politique avec Bruxelles. La Grande-Bretagne exercera, à compter de janvier 1998, la présidence de l'UE pour six mois (Lire aussi notre éditorial page 20.)

LUXEMBOURG de notre envoyé spécial

« Un pas historique » : c'est ainsi que la plupart des participants qualifiaient, dans la soirée du samedi 13 décembre, à l'issue du Conseil européen de Luxembourg, la décision des Quinze de lancer officiellement, au printemps 1998, avec onze pays, les négociations en vue du nouvel élargissement prévu de l'Union. La présence des chefs d'Etat et de gouvernement des onze pays candidats à l'adhésion, dont Vaclav Havel, le président tchèque, qui avait fait le déplacement en dépit de son état de santé, n'a malheureusement pas suffi à donner à l'événement la solennité qu'on aurait pu attendre.

La séance de travail officielle qui a réuni les Quinze et les « Onze » a été occultée par la bataille d'insure que la Grèce a menée jusqu'à la dernière minute sur la formulation des conclusions de la présidence européenne à propos de la Turquie. Il aura fallu une ultime séance de négociation en fin de sommet pour venir à bout des ré-

ticences d'Athènes sur l'invitation, pourtant très conditionnelle, faite à Ankara de participer à la Conférence européenne qui va être créée pour permettre un dialogue politique entre les Quinze et les pays candidats pendant la phase de pré-adhésion.

L'acharnement d'Athènes valait bien, il est vrai, la « ténacité » de Tony Blair, la veille, pour obtenir que la Grande Bretagne puisse prendre part à toutes les délibérations concernant la gestion de la monnaie unique avant même d'abandonner la livre sterling. Faisant contre mauvaise fortune bon gré devant son demi échec, usant admirablement de ses talents de tribun, le premier ministre britannique a été la vedette de la conférence de presse, samedi après midi, et a assuré qu'il entendait faire de la présidence britannique de l'Union, au premier semestre 1998, « un grand moment pour l'Europe ». Son combat pour défendre l'influence de Londres a permis aux Français de constater l'appui - y compris de l'Allemagne - dont ils

bénéficiaient désormais, au sein de la future zone euro, quant à la nécessité d'une coordination étroite des politiques économiques des Etats-membres. Sur ce « Conseil de l'euro », Tony Blair les a en revanche obligés à accepter un texte moins précis qu'ils ne le souhaitaient. « On ne mesure pas encore bien l'impact qu'aura sur nos économies le fait d'être dotés d'une monnaie unique. Il va falloir discuter de toute une série de questions qu'on n'emvisage même pas aujourd'hui », a remarqué Lionel Jospin à l'issue du sommet.

« LA FIN DE LA GUERRE »

Les délégations des pays candidats ont quand même eu le temps de venir exposer, dans les salles de presse qui leur étaient réservées, leur satisfaction concernant l'accord intervenu sur la manière d'envisager les négociations d'élargissement. « Pour un homme de ma génération, c'est véritablement la fin de la deuxième guerre mondiale », a déclaré avec émotion le ministre polonais des af-

aires étrangères, l'historien Bronislaw Geremek, ancienne figure de Solidarisme. Les responsables des pays moins bien lotis, qui ont obtenu d'être finalement reconnus dès maintenant comme candidats à part entière, s'estimaient encouragés.

L'accord de Luxembourg prévoit que tous les candidats « sont appelés à adhérer à l'UE sur la base des mêmes critères et qu'ils participent aux mêmes conditions au processus d'adhésion ». Ce processus, « de nature évolutive et inclusive », « se déroulera par étapes, selon des rythmes propres à chaque Etat candidat, en fonction de son degré de préparation ». Il sera lancé le 30 mars 1998, sous présidence britannique, par une réunion des ministres des affaires étrangères des Quinze, des dix pays candidats d'Europe de l'Est et de Chypre. Pour les cinq pays considérés comme les plus avancés (Hongrie, Pologne, Estonie, République tchèque, Slovaquie) ainsi que pour Chypre, des négociations seront entamées au printemps 1998

cadre de conférences intergouvernementales bilatérales.

Pour tous, les Quinze se sont mis d'accord sur une stratégie de pré-adhésion prévoyant des interventions financières pour aider les gouvernements à intégrer l'acquis communautaire. Durant cette phase, un dialogue politique sera engagé au sein de la Conférence européenne, qui tiendra sa première réunion en mars 1998. A Londres, aucun délai n'est fixé pour la durée des négociations. Le président Chirac a reconnu que lui-même et le chancelier Kohl avaient été « un peu optimistes » en prévoyant, il y a peu encore, que la Pologne pourrait entrer dans l'Union en l'an 2000... De nombreuses questions devront au préalable être également résolues entre les Quinze. Les Français ont obtenu que l'élargissement communautaire « nécessite au préalable un renforcement et une amélioration du fonctionnement des institutions ».

Henri de Bresson

La Turquie est « éligible » à l'adhésion

LE CONSEIL EUROPEEN a confirmé dans son communiqué final, samedi 13 décembre à Luxembourg, « l'éligibilité de la Turquie à l'adhésion à l'Union européenne. Elle sera jugée



VERBATIM

sur la base des mêmes critères que les autres Etats candidats. Les conditions politiques et économiques permettant d'envisager des négociations d'adhésion n'étant pas réunies, le Conseil européen considère qu'il importe toutefois de définir une stratégie pour préparer la Turquie à l'adhésion en la rapprochant de l'UE dans tous les domaines (...)

Le renforcement des liens de la Turquie avec l'UE est aussi fonction de la poursuite des réformes politiques et économiques que cet Etat a engagées, notamment dans l'alignement des normes et des pratiques en matière de droits de l'homme sur celles en vigueur dans l'Union euro-

péenne; du respect des minorités et de leur protection; de l'établissement de relations satisfaisantes et stables entre la Grèce et la Turquie; du règlement des différends, notamment par la voie judiciaire, en particulier via la Cour internationale de justice; ainsi que de l'appui aux négociations menées sous l'égide de l'ONU en vue de parvenir à un règlement politique à Chypre (...)

L'adhésion de Chypre devrait bénéficier à toutes les communautés et concourir à la paix civile et à la réconciliation. Les négociations contribueront de manière positive à la recherche d'une solution politique au problème chypriote à travers des pourparlers sous l'égide des Nations unies, qui doivent se poursuivre en vue de la création d'une fédération bi-communautaire et bi-zonale. Dans ce contexte, le Conseil demande que la volonté du gouvernement de Chypre d'inclure des représentants de la communauté chypriote turque dans la délégation pour les négociations d'adhésion soit suivie d'effet (...)

Les Turcs ne cachent pas leur amertume et menacent de suspendre le dialogue avec Bruxelles

ISTANBUL de notre correspondante

Furieuse d'avoir été « snobée » par les Européens au sommet de Luxembourg, la Turquie a annoncé son intention de suspendre le dialogue politique avec Bruxelles et réitéré sa menace d'accélérer l'intégration partielle « de la partie nord de Chypre à la Turquie si l'UE n'entamait, comme prévu, ses pourparlers d'adhésion avec les Chypriotes grecs.

De ce sommet, la Turquie attendait des résultats concrets, à savoir son inscription sur la liste officielle des pays candidats à l'Union européenne. Mais, bien que les conclusions de la présidence fassent état de son « éligibilité » à l'adhésion, l'Europe n'a offert à la Turquie qu'un prix de consolation : une « stratégie de rapprochement » assortie, de plus, de conditions politiques qu'Ankara juge « inacceptables ». La Turquie estime que son

adhésion à l'UE, en temps voulu - car elle admet avoir encore des progrès à faire dans de nombreux domaines - est un droit que lui avait octroyé l'accord d'Ankara, conclu en 1963.

Aux yeux des Turcs, les obstacles politiques placés sur leur chemin ne sont que des « prétextes » derrière lesquels se dissimule une méfiance due à leur religion musulmane.

L'UE, « CLUB CHRÉTIEN »

Les tergiversations des membres de l'UE, souvent qualifiée ici de « club chrétien », relèvent d'une « mentalité et d'une approche erronée », a déclaré le premier ministre, Mesut Yilmaz, affirmant que la demande turque n'avait pas été examinée avec la même objectivité et bienveillance accordées aux autres candidats : « La seule communauté européenne dans laquelle la Turquie n'aura pas sa place est une communauté qui se définit et s'impose des limites sur la base de la discrimination et de l'intolérance. »

Ses espoirs déçus, la Turquie donne libre cours à sa rancœur, mais elle n'a pas pour autant brûlé tous les ponts. M. Yilmaz a affirmé que les accords existants, notamment l'union douanière, seraient maintenus. Malgré les turbulences politiques, les échanges commerciaux - plus de la moitié du commerce extérieur de la Turquie se fait avec l'UE - forment des liens solides. Cependant, en coulisse, il est déjà question d'un « embargo non déclaré » lors des consortiums européens lors de l'attribution de contrats gouvernementaux.

C'est sur la question de Chypre que les Turcs vont désormais durcir leur position. Alors que le président chypriote grec, Glafcos Kléridès, voyait dans la perspective d'adhésion de Chypre un « pas en avant historique » qui « sera bénéfique pour toutes les communautés de l'île et contribuera à une solution du problème », les commentateurs émanant d'Ankara et de Lefkoşa indiquent au contraire que la tension risque de monter dans la région. En acceptant d'ouvrir des pourparlers avec les autorités grecques chypriotes, l'UE a « accepté que l'île est grecque » et que les Turcs n'en sont qu'une « minorité », a expliqué Raif Denktaş, le président de la « République turque de Chypre nord » (RTCN) qui n'est reconnue que par Ankara. « C'est non seulement une insulte, mais une injustice. Nous ne participons aux négociations que si nous sommes reconnus comme un Etat », a-t-il déclaré à la chaîne de télévision NTV.

Bien qu'il ne soit pas officiellement question pour la Turquie d'annexer la partie nord de l'île, l'« intégration partielle » qui, selon Mesut Yilmaz, sera accélérée « dès

avril » si les négociations d'adhésion entre l'UE et Chypre ont lieu comme prévu, n'en est pas loin. Ankara rejette la responsabilité de cette situation sur les Européens qui, selon les Turcs, violent les accords internationaux de 1959-60 qui accordaient une égalité légale et politique aux deux communautés composant le gouvernement de Chypre. Le fait est que l'isolation politique et l'embargo économique auxquels a été soumise la RTCN, fondée en 1983, l'ont rendue totalement dépendante économiquement - et politiquement - de la Turquie.

Le risque d'une poussée islamiste a souvent été mentionné pour expliquer les enjeux de la décision européenne. En réalité, les islamistes, qui n'attendaient pas grand-chose de l'Europe - la réaction de l'ancien premier ministre, Necmettin Erbakan, s'est d'ailleurs résumée à un « je vous l'avais bien dit... » - ont moins de raison d'être déçus que les pro-Européens et tous ceux qui sont conscients du long chemin vers la démocratisation que la Turquie doit encore accomplir et qui espèrent que le soutien des Quinze faciliterait cette transformation. Ces derniers attachaient une importance particulière à l'étiquette européenne et ils se sentent trahis.

M. YILMAZ REÇU PAR M. CLINTON

La Turquie vit des jours difficiles : critiquée au sommet de Téhéran par les pays islamiques pour sa coopération avec Israël - au point que le président Sileyman Demirel avait choisi d'écourter son séjour -, elle est non seulement recalée à l'examen d'entrée de l'UE, auprès de laquelle elle avait officiellement déposé sa demande d'adhésion en 1987, mais se voit désormais imposer des préconditions pour obtenir le simple statut de candidate.

La Turquie affirme avoir d'autres solutions alternatives : elle parle d'un réchauffement des relations avec Moscou, de ses liens avec les républiques turcophones d'Asie centrale. Ankara tentera également de se rapprocher des Américains qui, eux, comptent sur les Européens pour ancrer dans le camp occidental ce pays à l'importance stratégique et économique indéniable.

Mesut Yilmaz, qui rencontrera le président Bill Clinton à Washington, le 19 décembre, d'ailleurs déclaré avoir reçu un message de l'administration américaine qui partageait « sa déception » face à la décision européenne. Aujourd'hui, les Turcs ne peuvent pas dissimuler leur amertume et leur sentiment d'isolement. Depuis plus de trente ans, l'Europe était un but prioritaire de la politique étrangère d'Ankara.

Nicole Pope

Qui fait le plus :

- Intranet - COMPAQ - Études de devis - Maintenance sur site - Formation - Nikon
- Hot Line - Windows NT - Apple - Intranetware - 22 Showrooms en France
- HEWLETT PACKARD - Gestion de parc - 100 000 clients - Installations - Location évolutive - Ingénierie - 5 000 références en stock - EPSON - Conseil avant-vente - Internet - Logiciels - Microsoft - Réseaux - Appleshare - AGFA - Périphériques - Financement - TOSHIBA - Consommables - 50 techniciens - etc... etc...

...fait aussi des prix !



10 359,54 ^{TTC}
8590 ^{HT}
ICP W-166MMX
Prix écran Inteli Position 166 MMX
16 Mo de DRAM HD0, DD 2,5 G
Carte Vidéo S3 Virge 4 Mo PCI 110
Windows 95, MS Office 97 PME
Moniteur ADI 15" SVGA

12 047,94 ^{TTC}
9990 ^{HT}
ICC 4-200P
PPC 604c à 200 MHz
12 Mo de RAM, 512 Ko cache
DD 4 Go IDE, CD 24x
Mac OS 7.6, claviers, souris
(Réf. ICC 1010010)

Avec Moniteur Apple 17" !

Prix Spécial pour paiement comptant. Offre valable jusqu'au 31 décembre 1997

L'informatique au service des professionnels

- IC Paris Beauvourg : ouvert le samedi - 75004 Paris - Tél. : 01 44 78 26 26
- IC Paris Micro Valley : 75015 Paris - Tél. : 01 40 58 00 00
- IC Paris Vendôme : 75001 Paris - Tél. : 01 42 86 90 90
- IC Caugy 3 Fontaines : ouvert le samedi - Tél. : 01 34 35 18 28
- IC Evry 2 : ouvert le samedi - Tél. : 01 69 91 08 08
- IC Neuilly : ouvert le samedi - Tél. : 01 46 37 17 17
- IC Saint-Quentin en Yvelines : ouvert le samedi - Tél. : 01 39 44 72 72
- IC Avignon : Tél. : 04 90 82 22 22
- IC Aix en Provence : Tél. : 04 42 38 28 08
- IC Bordeaux : ouvert le samedi - Tél. : 05 56 48 14 14
- IC Lyon : Tél. : 04 78 62 38 38 - Fax : 04 78 62 80 78
- IC Marseille : Tél. : 04 91 00 32 32
- IC Montpellier : Tél. : 04 67 15 94 94
- IC Nantes : Tél. : 02 40 47 08 62
- IC Rennes : Tél. : 02 99 67 21 00
- IC Reims : Tél. : 03 26 79 70 00
- IC Toulon : Tél. : 04 94 18 53 53
- IC Toulouse : Tél. : 05 61 25 62 32
- IC Tours : Tél. : 02 47 64 41 21